



Vices cachés sur un bien immobilier acheté il y a 5 semaines

Par **ROCK michelle**, le **01/04/2017** à **11:00**

j'ai besoin de vos avis, j'ai acheté un chalet soi disant entièrement rénové récemment, les diagnostics établis par la société DIAGAMTER montrent une maison saine et vierge de tout vice mis à part deux prises de courants à réparer, mais j'ai constaté de nombreux points cachés ou travaux non finis voire inventés. J'ai vu le notaire hier, en présence de la vendeuse qui nie avoir fait faire des travaux sur l'électricité et sur l'habillage du chalet malgré de nombreuses traces ainsi que sur toutes les chutes de matériaux laissés sur place. Il m'a été dit que lorsqu'on achète un bien, il faut y aller avec des techniciens de tous les corps de métier pour ne pas se faire avoir.

La toiture qui est en tôle a été posée sur l'ancienne toiture et n'a pas été fixée correctement puisque qu'au premier coup de vent elle s'est presque envolée, j'ai été obligée de la faire consolidée (plus de 200 attaches ont été posées pour la sécuriser), je n'avais pas le choix puisque l'électricité qui a été déclarée dangereuse vue le risque d'incendie et d'électrocution, passe par le grenier, l'isolation est d'ailleurs mouillée et à refaire.

Il y a du courant sur certains fils de terre et le compteur est dans la salle de bien, j'ignorais que c'était interdit et que cela aurait dû figurer sur le contrôle qui a été fait.

Les radiateurs électriques ont été enlevés, l'ancienne propriétaire s'est engagée hier à me dédommager, il y avait un dressing déclaré et il a été enlevé, il m'a été déclaré qu'un dressing correspond à des meubles et que comme j'ai refusé de les acheter (pourtant prévu sur l'acte de vente et compris dans le prix du bien) je n'ai aucun droit de réclamation sur ce point. J'ai fait établir un constat de huissier mais je n'ai pas les moyens d'aller en justice, merci de m'aider.

Par **perrotmarchand**, le **01/04/2017** à **12:06**

Offre de prêt entre particulier à 2% .Vous êtes à la recherche du prêt pour relancer vos activités soit pour la réalisation d'un projet , ou vous avez besoin du fonds pour acheter une maison ou voiture , ou pour des besoins personnelles. Je suis un particulier disposé a vous donner des prêt allant de 1.000 euros à 50.000.000 euros a toutes personnes sérieuse , et capable de respecter les conditions de mon offre. je n'exige pas beaucoup de documents ,mais vous devez être une personne Juste , Honnête . L'intérêt est de 2% l'an. Je suis disponible à satisfaire mes clients en une durée maximale de 72 heures suivant la réception de votre formulaire de demande.

Si vous êtes intéressés, veuillez me contacter pour plus d'amples informations

PS: Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

E-MAIL: **supprimé**... non admis sur ce site.

[fluo]De plus je déconseille à quiconque de répondre à ce type de post car nombreuses sont les escroqueries.[/fluo]